

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION
ET TRANSMISSION DU RAPPORT
POUR LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE (ARTS, DNL...) SESSION 2021**

RAPPEL : INSCRIPTION UNIQUEMENT DANS L'APPLICATION CYCLADES

**Du vendredi 4 décembre 2020 au vendredi 15 janvier 2021 à 12 h 00
(dernier délai)**

- Le rapport doit être transmis **en 4 exemplaires**
le lundi 18 janvier 2021 à 12 h (dernier délai)

(prendre connaissance en page 3, des modalités de transmission des pièces du dossier)

**RECTORAT - DEC 3
Les Hauts de Terreville
97279 SCHOELCHER CEDEX
Tel : 05.96.52.25.28**

TEXTES DE REFERENCE :

- Arrêté du 23 décembre 2003 modifié par l'arrêté du 9 mars 2004, l'arrêté du 27 septembre 2005 et l'arrêté du 30 novembre 2009
- Note de service n° 2004- 175 du 19 octobre 2004 parue au B.O.E.N n° 39 du 28 octobre 2004
- Note de service n° 2009- 188 du 17 décembre 2009
- Note de service n° 2019 – 104 du 16 juillet 2019

Nom de naissance : _____

Nom usuel : _____

Prénom(s): _____

Date de naissance : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ **Localité:** _____

Téléphone : _____ **Portable :** _____

Adresse mail : _____

Enseignement Public **Enseignement Privé**

Appartenance au corps des titulaires (*) Professeur des écoles Agrégé CPE
 Instituteur Certifié COP
 CAPLP

(*) Cocher la case correspondant à votre situation)

Discipline actuelle d'enseignement : _____

Etablissement d'exercice : _____

Téléphone : _____

Secteur disciplinaire dans lequel, vous demandez l'attribution d'une certification complémentaire (au choix) :

- Arts** – option : _____
- Pour le 2nd degré : enseignement en langue étrangère** dans une discipline non linguistique
langue : _____
- Pour le 1^{er} degré (*) : enseignement en langue étrangère** dans une discipline non linguistique (mathématiques, histoire et géographie, sciences et technologie, enseignements artistiques, EPS, et langues) : _____
- Français langue seconde**
- Enseignement en langue des signes française**

SECTEURS DISCIPLINAIRES	
<p>◆ ARTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Option cinéma et audiovisuel ● Option danse ● Option histoire de l'art ● Option théâtre 	<p>◆ ENSEIGNEMENT EN LANGUE ETRANGERE DANS UNE DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE</p> <p>Les enseignants du second degré s'inscrivent au titre de leur discipline de recrutement.</p> <p>Pour ce me même secteur, les enseignants du premier degré, s'inscrivent dans l'un des domaines disciplinaires suivants : mathématiques, histoire et géographie, sciences et technologie, enseignements artistiques, EPS et langues (*).</p> <p>◆ FRANÇAIS LANGUE SECONDE</p> <p>◆ ENSEIGNEMENT EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE</p>

MODALITES DE TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

1/ Documents à téléverser obligatoirement dans l'application CYCLADES :

- Une copie de la carte d'identité (en couleur) ;
- Une copie de l'arrêté de titularisation ou de nomination en tant que stagiaire ;
- Un curriculum vitae détaillé précisant les titres et diplômes ;
- Les copies des titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger en rapport avec le secteur disciplinaire choisi et l'option.

2/ Documents à transmettre par voie postale en recommandé simple au plus tard, le lundi 18 janvier 2021 à 12 h (le cachet de la poste faisant foi) ;

A l'adresse suivante : RECTORAT DEC3, les Hauts de Terreville - 97233 SCHOELCHER.

- Cet imprimé complété (confirmation d'inscription) ;
- 3 enveloppes format (22 x 16) affranchies au tarif en vigueur ;
- **Un rapport, d'au plus cinq pages dactylographiées en 4 exemplaires** précisant :
 - d'une part, les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, en rapport avec le secteur disciplinaire choisi et l'option éventuelle, et le cas échéant, la participation à un module complémentaire suivi lors de l'année de formation professionnelle à l'INSPE . ;
 - d'autre part, les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de sessions de formation auxquels il a pu participer, de travaux effectués à titre personnel ou professionnel, comprenant un développement commenté de l'une des expériences qui lui paraît la plus significative.

Ce rapport sera communiqué au jury avant l'épreuve. Il n'est pas soumis à notation.

Je soussigné(e) _____

Professeur titulaire appartenant au corps des _____
sollicite l'autorisation de participer aux épreuves de l'examen visant à l'attribution aux personnels enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, titulaires ou stagiaires, relevant du Ministère de l'éducation nationale, d'une certification complémentaire, telles qu'elles découlent de l'article 3 de l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié, organisées au titre de la **session 2021**.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande et je certifie que j'ai pris connaissance des conditions générales d'obtention de la certification complémentaire.

S'agissant des personnels enseignants stagiaires, je reconnais avoir été informé(e) que ceux dont le stage n'aura pas été jugé satisfaisant ou qui n'auront pas été admis à l'examen de qualification professionnelle ou au certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel ou qui n'auront pas obtenu le diplôme professionnel de professeur des écoles dans les conditions prévues par le statut du corps pour lequel ils auront été recrutés, ne pourront se voir délivrer la certification complémentaire. Ceux d'entre eux autorisés à accomplir une seconde année de stage conserveront pendant cette année le bénéfice de l'admission à l'examen. A l'issue de cette période, la certification complémentaire ne leur sera délivrée qu'après validation de cette seconde année de stage. Enfin, suite à la publication de l'arrêté du 27 septembre 2005 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2003, les mêmes règles sont applicables aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat dont la période provisoire n'a pas été jugée suffisante ou qui n'ont pas obtenu le certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignant dans les établissements privés sous contrat ou qui n'ont pas obtenu le diplôme professionnel de professeur des écoles.

Fait à _____ le _____

Signature,

